

**JOYEUX
NOËL
BONNES
VACANCES
À TOUS !**



6^e CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA FNACA DE PARIS

Lundi 14 janvier 2019 à partir de 9h00 - Salle des fêtes de la mairie du 5^e arrondissement

Comme le précisent les statuts de la FNACA de Paris, entre deux congrès départementaux, les adhérents et responsables des 19 comités locaux de la capitale se réunissent pour faire le point sur l'actualité qui les concerne, cette instance portant le nom de "conseil parisien". Dans l'actualité : le budget 2019 des anciens combattants, en liaison avec des revendications spécifiques (élargissement des conditions d'attribution de la carte du combattant, demi-part fiscale pour les veuves, reconnaissance de la situation des militaires victimes des essais nucléaires, valeur du point, campagne double, etc.) Les comités locaux désigneront rapidement leurs délégués. Celui-ci est par ailleurs ouvert à tous les adhérents et adhérentes de la capitale qui souhaiteraient suivre nos travaux - sur simple présentation de leur carte d'adhérent(e). Ce sont les délégué(e)s élu(e)s qui participent aux différents votes.



Mairie du V^e : 21 place du Panthéon, Paris 5^e
RER : Luxembourg (296 m) - Métro : Cardinal Lemoine
(500 m) - Bus : 84 ou 89 (67 m)

DÉROULEMENT

09H15 : Accueil des participants

09H30 : Accueil par Jacques TANCHOU, président du comité du 5^e

09H45 : Accueil par M^{me} Florence BERTHOUT, maire du 5^e

10H00 : Lancement des travaux par Jean LAURANS, président du comité de Paris

10H15 : Rapport Moral et d'Activité par Francis YVERNÈS, secrétaire général du comité de Paris

10H45 : Bilan financier 2017-2018 et Budget prévisionnel 2018-2019

11H20 : Effectifs, Adhérentes-Veuves, par M^{me} Anick SICART

12H30 : Dépôt de gerbe au monument aux Morts de la mairie, en présence de M^{me} Florence BERTHOUT

12H45 à 14H00

Déjeuner dans la salle des fêtes (plateaux-repas servis par notre traiteur - voir ci-dessous)

14H15 : Droits et Revendications, par Jean-Pierre LECLERC

14H35 : Information-Presses-Communication, *Ancien d'Algérie*, par Jean-François DESGRANGE

14H50 : 10^e anniversaire de la création de l'EPHMG, par Jean-Pierre LOUVEL, président de l'EPHMG

15H20 : « La mémoire en action », par Daniel PERRISSOL

15H45 : Remise des médailles de la ville de Paris et diplômes d'Honneur FNACA à nos responsables locaux

17H00 : Clôture des travaux

Bulletin d'inscription au 6^e conseil Parisien du 14 janvier 2019 à la mairie du 5^e arrondissement de Paris

Nom, prénom :

Adresse :

Tel :

Adhérent au comité du :

Mail :

Je souhaite participer aux travaux du conseil parisien et je verse par chèque la somme de 20 euros pour participer au repas fraternel.

Retourner votre bulletin : à FNACA de Paris 13 rue Edouard Manet 75013 Paris

11^e



Notre ami Salvator Caridi, membre du Bureau du Comité, est décédé le 22 octobre dernier. Ses obsèques ont eu lieu le 26 octobre 2018 au Père Lachaise et, suivant ses vœux, les cendres ont été dispersées dans le « Jardin du souvenir » où il est allé rejoindre d'autres amis, dont Pierre Pelletier. À

son épouse, et à toute sa famille, le Comité adresse ses plus sincères condoléances.

15^e

Le 18 octobre a eu lieu le vernissage de l'exposition « In Memoriam » organisée par le Comité FNACA 15 à la mairie du 15^e.

Le Maire Philippe GOUJON, qui l'a inaugurée, en a souligné « l'importance pour le souvenir de tous ceux qui ont servi la France et aussi pour la mémoire indispensable à la construction et à l'ancrage de l'identité citoyenne de chacun. » L'exposition a connu un succès de fréquentation avec, en moyenne, 50 visiteurs par jour. Le Comité avait, en complément, exposé quelques toiles de ses adhérents artistes-peintres et membres de la Commission du LAC (Loisirs, Art et Culture). L'Exposition sera présentée dans d'autres arrondissements de la capitale.



BANQUET DE L'AMITIÉ ET DES VŒUX DU 15^e

Dimanche 27 janvier 2019 de 12h à 20h
Salle des Fêtes de la mairie - 31 rue Péclet - M^o Vaugirard

Réservation avec acompte auprès de Régis Deleuze
(téléphone : 06 74 22 96 05 de 18h à 20h)

Prix inchangé : 40 € par personne

Date limite de réservation : jeudi 17 janvier 2019

13^e

Assemblée générale du comité

Nous étions une bonne quarantaine en ce 25 octobre 2018 dans une salle de la mairie du 13^e mise à notre disposition par la municipalité que nous remercions bien sincèrement.

Dès le rapport d'activité présenté par le président, Jean-François Desgrange, on s'aperçut vite que tout était différent de ce qui se passait d'habitude. En effet, miracle de la technique, au fur et à mesure du rapport oral, étaient projetées sur un écran, des images qui soulignaient les paroles évoquant nos actions pour la défense de nos droits, les participations aux cérémonies mémorielles, les activités des membres du Bureau fréquemment photographiés et nos moments de convivialité. Le président insista aussi sur la culture à laquelle il faut nous intéresser pour "faire travailler nos neurones". Cette dernière partie fut d'ailleurs soulignée dans les interventions de Jean Laurans, président départemental, et de Jérôme Coumet, maire du 13^e, qui insista particulièrement sur ce point auquel la mairie est très attachée. Le pot traditionnel clôtura la séance dont les participants partirent avec un moral revigoré au moment d'attaquer cette nouvelle année FNACA.

Jean-Michel MOLE



21 FEVRIER 2019 : RÉGALONS-NOUS DANS LE 13^e

Pour les gourmands de la FNACA de Paris : une date à noter dans leur agenda. En mars 2018, le comité du 13^e a organisé un banquet dansant. Le 21 février 2019, il organisera une choucroute avec musique et danse, pour les adhérents de la FNACA, leurs parents et leurs amis. Si le menu change, l'ambiance et la camaraderie restent les mêmes dans la salle des fêtes de la mairie du 13^e arrondissement.

LE COMITÉ DE PARIS AU CONGRÈS NATIONAL DE LA FNACA

La situation des veuves est rappelée bruyamment à la Secrétaire d'Etat

Le Congrès national de la FNACA s'est réuni à Marseille, du 12 au 14 octobre 2018. Le Comité de Paris était représenté par 15 délégués, dans une assemblée venant de toute la France et aussi de certains pays étrangers (Belgique, Canada...).

Au terme de leurs journées de travail (réunions plénières, entrecoupées de séances de réflexion thématiques en commissions), les congressistes ont accueilli Mme Geneviève DARRIEUSSECQ, Secrétaire d'Etat auprès de la ministre des armées.

Elle a confirmé l'attribution de la carte du combattant, aux militaires présents en Algérie, du 1^{er} juillet 1962 au 1^{er} juillet 1964, durant au moins 120 jours, donnant ainsi satisfaction à la revendication formulée par la FNACA, lors de son Congrès précédent d'octobre 2016 à Bourg-en-Bresse.

Elle a développé les mesures prises en faveur de diverses catégories de militaires (harkis et leurs descendants...), mais n'a pas évoqué la situation des veuves ayant eu à accompagner leurs maris malades encore jeunes, décédés avant l'âge de 74 ans. En raison de ce décès précoce, ces veuves se trouvent pénalisées une seconde fois, car elles sont exclues de l'attribution de la demi-part fiscale intervenant dans le calcul de l'impôt sur le revenu des personnes physiques. L'application de cette disposition fiscale en leur faveur est l'une des revendications fortes de la FNACA.

Aussi, le silence de la Secrétaire d'Etat envers les veuves a provoqué une réaction bruyante de l'assemblée de congressistes, démontrant le fort attachement des anciens d'Algérie, à cette revendication.

Jean-François DESGRANGE



En haut, les congressistes ; ci-dessous, la Secrétaire d'Etat rencontre les élus du département des Bouches-du-Rhône (à droite, Guy Darmanin, président de la FNACA) - photos André Duclos



Ci-dessous, les délégués du comité de Paris au congrès de Marseille. De gauche à droite, rang du haut : Joseph Chiocconi, Jacques Cazaux, Pierre Fassy, Pierre Lansalot, Jean-Claude Risacher, Francis Yvernès ; rang du bas : Anick Sicart, Pierrette Lehot, Gérard Bourriot, Jean Laurans, Jean-Pierre Leclerc, Jean-Pierre Louvel, Jean-François Desgrange ; en bas : Muguette Avénia.



SOUSCRIPTION 2019

DE LA FNACA DE PARIS

LETTRÉ OUVERTE AUX ADHÉRENTS ET ADHÉRENTES DE PARIS

**Ensemble, plus forts, donnons à notre fédération parisienne
les moyens de poursuivre jusqu'au bout son action.**

En ce début d'année FNACA, qui se traduit dès septembre dans nos comités parisiens par la remise des cartes 2019, permettez-nous de vous adresser ce message. Voilà 60 ans, en ce mois d'octobre 2018, que notre fédération, par la volonté de ses fondateurs de retour de guerre, a vu le jour.

Son objet :

- Agir pour la fin de cette guerre d'Algérie qui ne voulait pas, à cette époque, dire son nom ;
- Exiger de justes conditions d'attribution de la carte du combattant et des droits qui en découlent ;
- Permettre, par une action concertée, d'assurer la sauvegarde des droits matériels et moraux des anciens combattants en Algérie Maroc et Tunisie pour eux, leurs veuves et leurs enfants.

En ce 60^e anniversaire de la création de notre fédération, nous pouvons affirmer que sans notre existence, sans nos mobilisations, rien n'aurait été possible. Nous avons une pensée émue pour nos camarades fondateurs de la FNACA qui ont tant donné. Depuis, beaucoup des nôtres nous ont quittés, d'autres amis sont aujourd'hui malades et quelquefois seuls et que nous devons continuer d'aider moralement et matériellement.

LA SOLIDARITÉ N'EST PAS UN VAIN MOT POUR NOUS.

Force est de reconnaître la diminution, chaque année, de plusieurs centaines d'amis qui nous quittent pour toujours. Cette situation a forcément des conséquences sur les moyens financiers de notre fédération parisienne qui fonctionne, pour l'essentiel, grâce à vos cotisations et une subvention municipale en baisse constante. Alors que nos dépenses progressent du fait des besoins de plus en plus grands. C'est pourquoi une fois encore, nous vous sollicitons. Nous avons absolument besoin de votre aide, de votre solidarité, de votre amitié. La souscription 2018 - 2019 que nous lançons dès maintenant est entre vos mains et nous avons besoin comme souscripteur de votre implication directe, mais aussi pour diffuser autour de vous les carnets de billets en devenant collecteur.

**ALORS HAUT LES CŒURS ! FAISONS NÔTRE CETTE DEVISE : «
UN POUR TOUS, TOUS POUR UN ! »**

Gérard Bourriot, Trésorier
Jean Laurans, Président départemental



1^{er} PRIX

1 VOYAGE CROISIÈRE^{1*}

2^{ème} PRIX

1 SEMAINE À ASCAIN*

3^{ème} PRIX

1 WEEK-END SUR LA SEINE*

ET AUSSI :

- 1 Télévision Grand écran
- 1 Soirée au « Paradis Latin* »
- 1 Repas à la « Tour Eiffel* »
- 1 Télévision Petit écran
- 1 Repas « Bateau sur la Seine* »
- 1 Tablette numérique
- 1 Appareil photos
- 12 Bouteilles de Champagne
- 1 GPS Tom - Tom
- 1 Repas au restaurant
- « Hippodrome de Vincennes* »
- 1 Carte d'abonnement
Cinéma UGC (6 mois)
- 1 Carte d'abonnement
Cinéma UGC (6 mois)
- 6 Bouteilles de Champagne
- 1 Repas au Restaurant*
- 6 Bouteilles de Saint Amour
- 6 Bouteilles de Cheverny
- 1 Repas « Croisière sur Seine* »

¹ Les prix marqués d'un astérisque
sont valables pour deux personnes

TIRAGE LE MARDI 15 MAI 2019 - Les gagnants devront nous faire parvenir les billets correspondant aux numéros tirés au sort et dont la liste sera publiée dans la page départementale de L'Ancien d'Algérie. Les lots non réclamés le 30 septembre 2019 resteront acquis aux œuvres sociales du Comité Départemental de Paris. **10 € LE CARNET DE 4 BILLETS (ou 4 carnets pour 35 €)** - Des carnets supplémentaires seront à votre disposition à notre siège. N'oubliez pas de nous retourner les talons avec votre règlement par CCP ou chèque bancaire libellé à l'ordre de Fnaca Paris Souscription. FNACA de Paris - 13 rue Edouard Manet 75013 Paris - 01 42 16 88 78 - Mail : fnaca.cd75.paris@orange.fr

